



AVIS CONSULTATION NATIONALE N°16/2021/DO Tiaret /SDFS/DAL

La Direction Opérationnelle de Tiaret lance un avis de consultation pour :

- **L'Etablissement d'un contrat à commande Acquisition fourniture de bureau Pour les Différents Service de la DO Tiaret.**

Les fournisseurs intéressés par le présent avis de consultation peuvent retirer le cahier des charges auprès du service Achat à la Direction Opérationnelle de Tiaret contre le paiement de la somme de **1 000 DA** non remboursable à verser au compte BNA agence de Tiaret (Volani) **RIB N° 0001 00 545 0300 000 125 /67**.

Direction Opérationnelle De Tiaret
Boulevard de l'ALN Tiaret

Les offres doivent être composées de :

- 1- Un dossier administratif insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention dossier administratif**
- 2- Une offre technique insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre Technique ».**
- 3- Une Offre financière insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre Financière ».**

Les deux offres, technique et financière et le dossier administratif, accompagnés des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme portant la mention suivante :

Direction Opérationnelle De Tiaret

AVIS CONSULTATION NATIONALE N°16/2021/DO Tiaret /SDFS/DAL

Boulevard de l'ALN Tiaret

- **L'Etablissement d'un contrat à commande Acquisition fourniture de bureau Pour les Différents Service de la DO Tiaret.**

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée accordée pour la préparation des offres est de **Huit (08 jours)** à partir de la 1^{ère} parution de l'avis de consultation sur le site WEB d'Algérie Telecom.

La date et heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres De **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent avant ou après l'intervalle horaire fixé pour le dernier jour de préparation des offres sont irrecevables .

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de cent quatre-vingt (180) jours, à partir de la date d'ouverture des plis.